

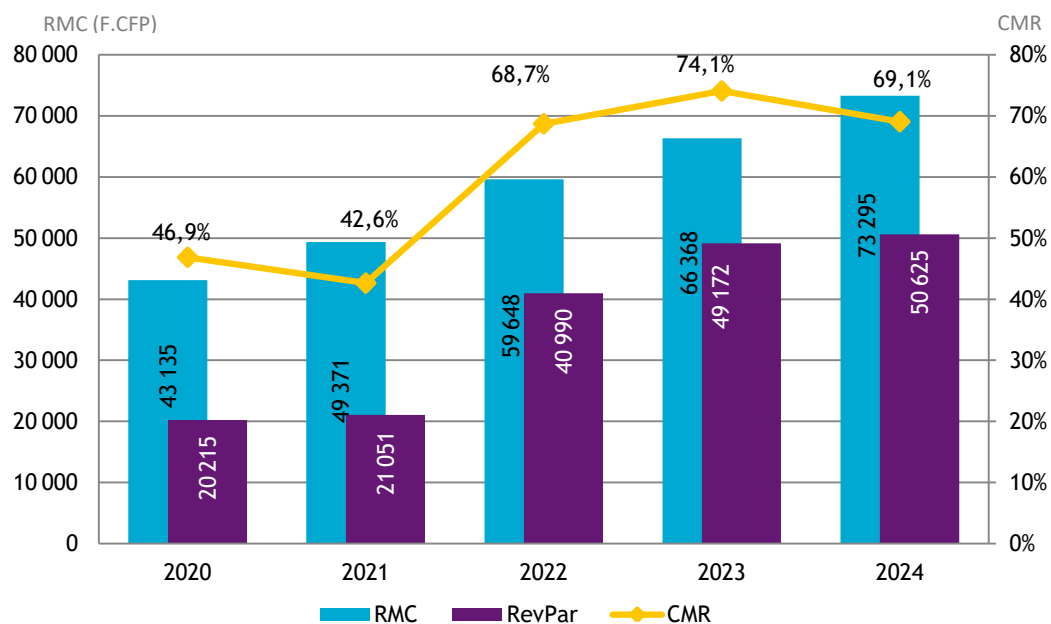
FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE HÔTELLERIE INTERNATIONALE

En octobre 2024, l'hôtellerie internationale en Polynésie française propose 79 550 chambres à la location, soit 7 % de plus qu'en octobre 2023 avec trois nouvelles enseignes depuis cette date. Sur la même période, le nombre de chambres louées progresse de 2,5 % sur un an, soit 1 500 chambres louées en plus sur ce mois. Cette hausse s'explique par la progression des ventes vers les marchés hexagonaux (+ 31 %) et européens (+ 14 %) qui contribue ensemble pour 3,7 points au résultat global.

Le coefficient moyen de remplissage (CMR) d'octobre diminue ainsi de 3,5 points à 76,8 % sur un an, alors que le revenu moyen par chambre louée (RMC) augmente de 16 % à 78 630 F.CFP. Cette hausse du RMC concerne l'ensemble des classes hôtelières et permet au revenu moyen par chambre disponible (RevPar) de progresser de 11 % à 60 375 F.CFP sur douze mois.

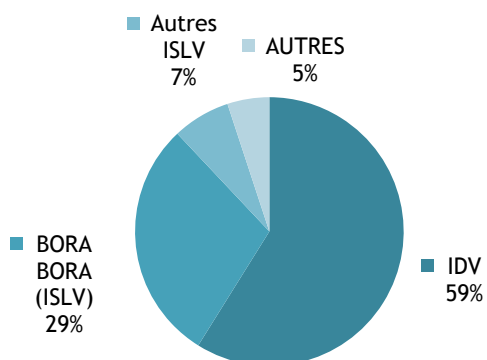
En cumul depuis le début de l'année 2024, le CMR est de 69,1 % soit une baisse de 5 points par rapport à l'année précédente.

INDICATEURS DE GESTION EN CUMUL DEPUIS JANVIER

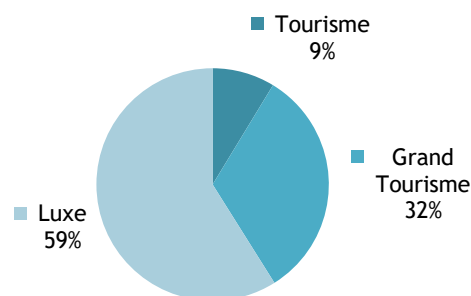


CAPACITÉ HÔTELIÈRE : 79 551 CHAMBRES OFFERTES À LA LOCATION

RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



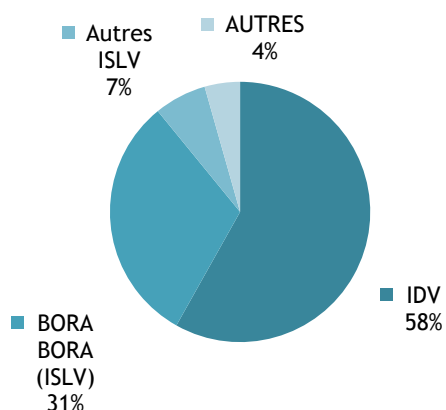
RÉPARTITION PAR CLASSE



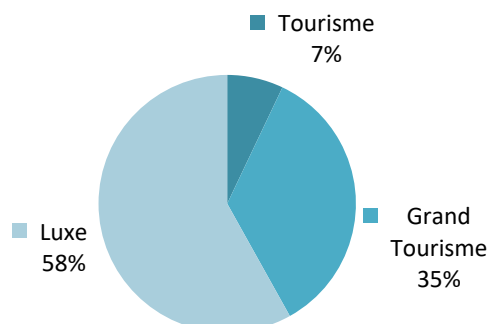
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

BILAN DE L'HÔTELLERIE : 61 080 CHAMBRES LOUÉES

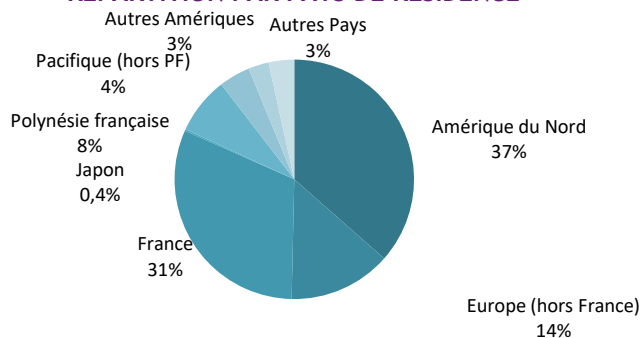
RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



RÉPARTITION PAR CLASSE



RÉPARTITION PAR PAYS DE RÉSIDENCE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

RÉPARTITION DES CHAMBRES LOUÉES PAR SUBDIVISION ET PAR CLASSE

		OCT-23	JUIL-24	AOÛT-24	SEPT-24	OCT-24	VARIATION 2024/2023
	Unité:	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
IDV		34 743	32 114	34 545	33 950	35 696	2,7%
	Tourisme	3 834	3 129	3 834	3 540	3 862	0,7%
	Grand Tourisme	10 899	11 649	12 147	12 025	13 013	19,4%
	Luxe	20 010	17 336	18 564	18 385	18 821	-5,9%
ISLV		22 382	21 640	22 939	21 724	22 685	1,4%
	Tourisme	495	357	472	447	452	-8,7%
	Grand Tourisme	6 487	6 448	6 605	6 450	6 553	1,0%
	Luxe	15 400	14 835	15 862	14 827	15 680	1,8%
AUTRES Subdivisions		2 483	2 206	3 348	2 964	2 699	8,7%
	Tourisme	0	0	0	0	0	NS .
	Grand Tourisme	1 437	1 262	1 639	1 894	1 716	19,4%
	Luxe	1 046	944	1 709	1 070	983	-6,0%
TOTAL		59 608	55 960	60 832	58 638	61 080	2,5%
	TOTAL Tourisme	4 329	3 486	4 306	3 987	4 314	-0,3%
	TOTAL Grand Tourisme	18 823	19 359	20 391	20 369	21 282	13,1%
	TOTAL Luxe	36 456	33 115	36 135	34 282	35 484	-2,7%

Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

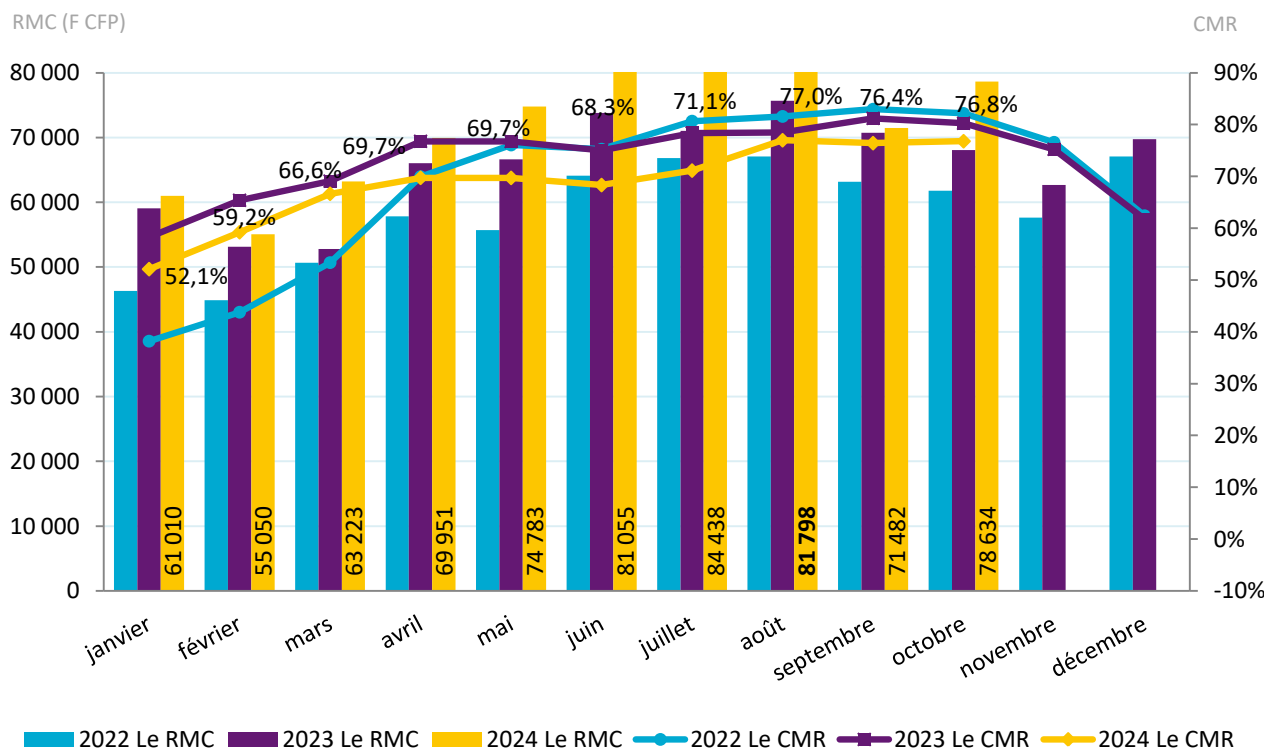
INDICATEURS DE GESTION D'OCTOBRE 2024

CHIFFRES DU MOIS

Revenu moyen par chambre louée : 78 634 F.CFP

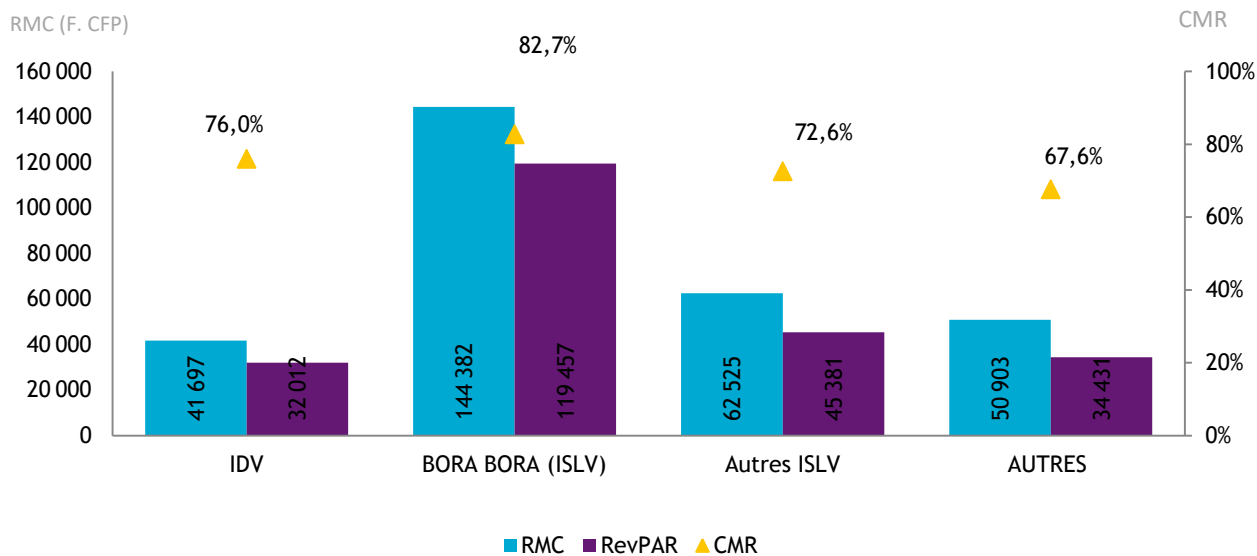
Revenu moyen par chambre disponible : 60 376 F.CFP

Coefficient moyen de remplissage : 76,8%



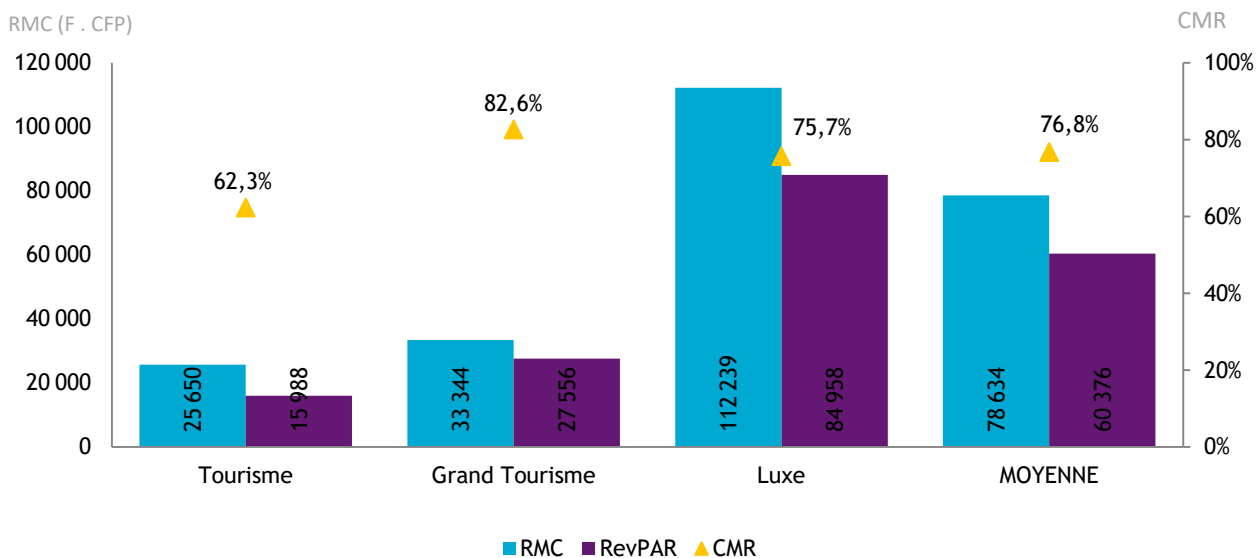
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR SUBDIVISION



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR CLASSE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

DEFINITION

Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) : Exprimé en pourcentage, il indique le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur la période donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de chambres louées par le nombre de chambres offertes à la location.

Le Revenu Moyen par Chambre louée (RMC) : Le RMC reflète le prix moyen auquel est louée une chambre sur une période donnée. Il est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres louées. Le RMC est exprimé hors taxes.

Le Revenu Moyen par Chambre disponible (RevPar) : Est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres disponibles. Il peut également être obtenu en multipliant le RMC par le CMR. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente. Le RevPar est exprimé hors taxes.

Luxe, Grand Tourisme ou Tourisme : Correspond à une division par classe de l'hôtellerie internationale. La classe Luxe correspond aux hôtels 4 et 5 étoiles, le Grand Tourisme aux hôtels 3 étoiles et le Tourisme aux hôtels 2 étoiles.

Sources-Méthode

Enquête Fréquentation Hôtelière : L'Enquête Fréquentation Hôtelière (EFH) est réalisée par l'ISPF depuis 2007. Cette opération est réalisée tous les mois de l'année avec le concours de l'ensemble des hôtels internationaux de Polynésie française, référencés dans la liste des hébergements internationaux du service du tourisme, soit 41 établissements offrant 2 462 chambres/bungalows au 1er Janvier 2024. Les hôteliers de Polynésie française répondent à un questionnaire qu'ils transmettent à l'ISPF. Les informations collectées portent sur, l'état d'ouverture, l'origine géographique des clients, le nombre de chambres offertes et vendues ainsi que la recette liée uniquement à l'hébergement. L'ISPF assure l'exhaustivité de la collecte de données ainsi que de leur cohérence.

Le service du tourisme : Le service du tourisme dispose d'une compétence générale en matière de tourisme. Il est chargé de la conception, de la coordination, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la stratégie en matière de tourisme, en relation avec les entités publiques et privées ad hoc. Il gère entre autre les répertoires concernant l'offre en hébergement touristique.